DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

M International Yield Convertible IC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	**M International Yield Convertible IC**	Initiateur du Produit :	Montpensier Arbevel
Code ISIN du produit :	**FR001400DLR4**	Site internet :	www.montpensier-arbevel.com
Date de production du document d'informations clés : 10 septembre 2026		Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.	

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Arbevel en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Montpensier Arbevel est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.
Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français (FCP). La part IC capitalise les sommes distribuables.
Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Le FCP a pour objectif d'obtenir sur l'horizon d'investissement recommandé de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate ex BBB 1-3yr Total Return Index Hedged EUR (H23970EU Index), par une exposition au marché des obligations convertibles internationales.
Cet objectif ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. Il est déterminé dans l'hypothèse des conditions de marché observées au moment du lancement du fonds. En cas de dégradation des conditions de marché, du défaut ou de la dégradation de certains émetteurs, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.
Le FCP n'est pas géré en référence à un indicateur de référence.
La méthode de gestion du portefeuille consiste, de manière discrétionnaire, en une approche multicritères de la sélection de valeurs par le gérant alliant le taux de rendement actuariel des obligations convertibles, le risque crédit, le potentiel d'appréciation des actions sous-jacentes et l'analyse des spécificités techniques propres aux obligations convertibles. Dans l'objectif d'atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, notamment à travers une Stratégie de buy and maintain, sur des obligations convertibles de différentes maturités. Cependant, la stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations convertibles, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, dans le cadre d'une gestion active.
L'univers d'investissement « obligations convertibles » et autres assimilés est centré principalement, à hauteur de 0% minimum de l'actif, et dans la limite de 110% de l'actif, en obligations convertibles de toutes natures.
Il pourra investir, en fonction des évolutions du marché, jusqu'à 110% de son actif en obligations, titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an, obligations convertibles et valeurs assimilés libellées en devises autres que l'euro, et dans la limite de 20% maximum de l'actif net en actions de toutes capitalisations, y compris de petite capitalisation (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'EUR), de tous secteurs économiques et de toutes zones géographiques. Il pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA.
L'exposition du portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 50% de l'actif net.
L'OPCVM peut investir dans des titres de créances et des instruments du marché monétaire entre 0 et 100% de l'actif net du fonds.
Les investissements sont réalisés sans contrainte géographique. Le delta actions de l'OPCVM à vocation à se situer entre 0 et 70%. Le delta est l'indicateur de sensibilité qui mesure la variation du prix d'une obligation convertible par rapport à la variation de 1% du cours de l'action sous-jacente.
Par exemple un delta du portefeuille de 40% signifie que la variation théorique du portefeuille sera de 0,40%, si la variation des actions sous-jacentes est de 1%. (delta de chaque titre en portefeuille pondéré par le poids de la ligne dans le portefeuille).
L'OPCVM peut investir dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire sans limite de notation. La répartition dette privée/dette publique est à la discrétion du gérant.
L'OPCVM est géré dans une limite de sensibilité du portefeuille (variation du prix d'un emprunt en fonction de la variation de 1% des taux d'intérêt) de 0 à 7.
L'OPCVM peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action, taux et devises à titre d'exposition et/ou de couverture. En outre, dans la mesure où l'obligation convertible est une obligation présentant une option de conversion, le gérant pourra avoir recours aux dérivés visant à couvrir ou à accentuer une composante des obligations convertibles (sensibilité aux actions ou aux obligations).
Le risque de change, qui pourra atteindre 100% de l'actif net, peut être couvert en tout ou partie par des opérations de change à terme de gré à gré ou par l'utilisation d'instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l' horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.ans.
Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.
Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Arbevel sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES
M International Yield Convertible IC

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Caceis Bank
Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de Montpensier Arbevel, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier-arbevel.com.
La valeur liquiative est établie quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris et de New York.
L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h30, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ← → Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de vendre votre produit à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Objet et principales limites de l'indicateur :
L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 2, faible, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
- Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi
Ce fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne d'un indice cohérent avec la stratégie de gestion du fonds, utilisé comme proxy, au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		**Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après**	
Exemple d'Investissement initial de 10 000 EUR		**1 an**	**5 ans ***
Scénario Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 965 €	7 797 €
	Rendement annuel moyen	-20.3%	-4.9%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 965 €	8 988 €
	Rendement annuel moyen	-20.3%	-2.1%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 231 €	10 470 €
	Rendement annuel moyen	2.3%	0.9%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 623 €	13 126 €
	Rendement annuel moyen	16.2%	5.6%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situation de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.
* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 09/2017 à 09/2022
* Le scénario modéré est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 10/2019 à 10/2024
* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 02/2016 à 02/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER ARBEVEL N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

MONTPENSIER ARBEVEL

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

M International Yield Convertible IC

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	302 €	755 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	0.0302	1.51% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 2.43% avant déduction des coûts et de 0.92% après cette déduction.
Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR ; à la sortie : 0.00 % du montant investi / 0.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermediaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a pas de frais de sortie prévus sur cet OPC mais votre intermédiaire financier peut en prélever.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.75% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais effectivement prélevés lors de l'année précédente.	73 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.29% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).
Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de la valorisation du Fonds (cf « Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement » du prospectus).
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, vous reporter à la rubrique « Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du FCP disponibles sur le site internet : montpensier-arbevel.com.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Arbevel.
Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.
Site internet : www.montpensier-arbevel.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier-arbevel.com
En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :
Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Délai de règlement / livraison : Le règlement intervient deux jours ouvrés après la demande, sauf circonstances exceptionnelles.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
Le Fonds relève de l'article 8 du Règlement SFDR.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier-arbevel.com

Le Prospectus est disponible sur www.montpensier-arbevel.com et peut être mis à jour de temps en temps.
De plus amples informations sur l'OPC figurent dans le Prospectus de l'OPC, ainsi que dans les états financiers annuels et intermédiaires de l'OPC.